

La spécialité et l'option CAV (cinéma audio-visuel) au lycée Guy Chauvet de Loudun



I/ À qui s'adresse la spécialité et l'option ?

L'option facultative est ouverte à tous les élèves inscrits en filière générale et technologique au lycée Guy Chauvet !

La spécialité est suivie par les élèves inscrits dans une filière générale.

En Seconde, les élèves peuvent suivre l'option facultative CAV avec **3 heures d'enseignement.**

En Première, les élèves qui suivent la spécialité ont **4 heures de cours** tandis que les élèves qui suivent l'option facultative ont **3 heures de cours.**

En Terminale, les élèves qui suivent la spécialité ont **6 heures de cours** tandis que les élèves qui suivent l'option facultative ont **3 heures de cours.**

⚠ Un élève peut très bien commencer la spécialité ou l'option CAV en première sans avoir suivi l'option CAV en seconde. Un élève peut parfaitement coupler la spécialité CAV à l'option CAV en première et en terminale, les programmes de la spécialité et de l'option étant différents.

Pour retrouver les programmes officiels détaillés du CAV :

<http://eduscol.education.fr/cinema/actualites/actualites-institutionnelles/le-cinema-audiovisuel-dans-la-reforme-du-lycee-et-du-baccalaureat>

II/ L'équipe pédagogique :

Deux enseignantes titulaires de la certification CAV :

- Mme Guillot Histoire-géographie EMC/ CAV
- Mme Legeard Lettres/ CAV

Des intervenants professionnels :

- Mme Claire Éveillé (tournage+ montage)
- M. Fabrice Giraud (prise de son + prise en main de logiciels comme After Effect, Photoshop)
- Mme Amandine Alamichel (techniques d'animation)
- M. Martin Hardouin-Duparc (écriture scénario, découpage technique et montage)

III/ Les objectifs généraux de l'option :

- Acquérir des compétences et des connaissances culturelles, artistiques et techniques (histoire du cinéma, écriture de scénario etc.)
- Exercer son regard pour devenir un spectateur actif, développer son sens critique.
- Être capable de travailler en équipe avec ses pairs, avec des professionnels.
- Faire preuve d'initiative et d'autonomie.
- Développer sa créativité.
- S'ouvrir des perspectives professionnelles après le bac.

IV/ Les partenaires financiers, culturels et techniques :

- La DRAC (direction régionale des affaires culturelles) Région Nouvelle Aquitaine
- La DAAC (délégation académique à l'action culturelle) de L'Académie de Poitiers
- Le lieu multiple Espace Mendès France de Poitiers
- Différents festivals comme le Poitiers Film Festival, le Festival de la Rochelle, les Rencontres cinématographiques de Loudun.
- Le TAP (théâtre auditorium de Poitiers).



La capacité d'accueil de l'option CAV en seconde est de 33 élèves, il est donc fortement conseillé aux élèves de 3^{ème} intéressés par l'inscription dans cette option de :

- venir aux Portes Ouvertes du lycée Guy Chauvet et se signaler auprès des enseignantes de l'option
- solliciter un mini-stage pour découvrir de façon plus précise l'option
- signaler leur choix à leur professeur principal de 3^{ème} afin qu'il en soit fait mention sur la fiche de liaison transmise au lycée en fin d'année scolaire.
- choisir le lycée Guy Chauvet sur le 1^{er} vœu du dossier d'orientation
- joindre au dossier d'inscription une lettre de motivation.



Si le nombre d'élèves souhaitant suivre l'option en seconde devait dépasser le nombre de 33 (capacité limite), si les services du Rectorat n'étaient pas en mesure d'octroyer au lycée Guy Chauvet les moyens pour ouvrir un groupe d'option CAV seconde supplémentaire, Madame La Proviseure, sur les indications de Mmes Guillot et Legeard et après un entretien de motivation mené à la rentrée scolaire devrait alors opérer des choix guidés par les critères exposés ci-dessus

Pour suivre l'actualité du CAV au lycée Guy Chauvet :



• CAV Guy Chauvet

• le site du lycée : <http://etab.ac-poitiers.fr/lycee-guy-chauvet/>



• la chaîne YouTube CAV Guychauvet :

https://www.youtube.com/channel/UCyG7hMusqhPfMVEHb4_lwXQ